

Les travaux du château d'eau achevés en mars



L'étanchéité de la cuve a notamment été revue. © Photo NR

Une réunion de chantier s'est tenue le mardi 16 février entre les élus de Quinçay et le syndicat Eaux de Vienne-Siveer afin de faire le point sur les travaux du château d'eau, en présence des entreprises sous-traitantes (Résina, Fournié). Le château d'eau de Quinçay a été construit en 1984.

Il culmine à une hauteur de 45 mètres et possède une capacité de stockage de 700 m³ d'eau qui permet d'alimenter l'ensemble de la commune. L'eau est captée au niveau du Moulin-de-Vaux, situé au nord de la commune. Elle est alors acheminée vers Cissé où elle subit un mélange adapté pour répondre aux normes sanitaires (le taux de nitrates en particulier). Elle revient ensuite par gravité jusqu'au château d'eau de Quinçay où elle y est stockée. Depuis sa construction, l'ouvrage avait gardé son aspect « béton ». Un ravalement et des peintures extérieures et intérieures ont été réalisés. Pour cela, deux tonnes d'une peinture acrylique photoréticulable ont été utilisées.

350.000 euros de travaux

L'étanchéité de la couverture et de la cuve donnait des signes d'usure. 1,5 tonne de résine époxy ont été nécessaires pour finaliser les réparations. Des travaux hydrauliques et de métallurgie ont aussi été effectués : 120 mètres de canalisation inox ont ainsi été posés. Le montant des travaux s'élève à 350.000 € HT, intégralement financés par le Syndicat Eaux de Vienne-Siveer.

Les travaux ont été ponctués par quelques désagréments. D'une part, pour permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité, quelques coupures d'émissions des antennes des opérateurs mobiles n'ont pu être évitées. D'autre part, l'alimentation en eau potable ayant été modifiée pendant les travaux, une augmentation de pression est survenue dans certains foyers de Quinçay.

La remise en eau de la cuve est prévue début mars et la fin de la réhabilitation fin mars. Une intervention des opérateurs téléphoniques en avril 2021 devrait clôturer les travaux. Une réhabilitation nécessaire qui aura mis à contribution nombre de responsables et autres spécialistes pendant un certain nombre de mois.

